



# REVUE DES ETUDES ANCIENNES

1  
2  
6

2024 - N°1

UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

Olivier ALFONSI\*

*ALALIA/ALERIA*, UNE COLONIE ETRUSCO-ITALIQUE OUTRE-MER ?  
ÉTAT DE L'ART, BILAN HISTORIOGRAPHIQUE  
ET NOUVELLES DONNÉES

À propos de : *Aleria et ses territoires*. - V. JOLIVET éd. - Bastia : Éolienne éditions, 2022. - Ajaccio : Collectivité de Corse, 2022. - 256 p. : bibliogr., ill. - ISBN : 978.2.37672.038.6.

Le présent ouvrage, intitulé *Aleria et ses territoires*<sup>1</sup>, est le fruit d'un Projet Collectif de Recherche engagé entre 2018 et 2021 qui, sous la direction de Vincent Jolivet, a réuni 80 chercheurs et quelque 24 institutions scientifiques pour travailler sur l'ancienne capitale de la Corse antique<sup>2</sup>. Situé sur la côte orientale de l'île de Beauté, dans l'actuelle commune d'Aléria (Haute-Corse), le site d'*Alalia/Aleria* a fait l'objet d'une intense activité archéologique entre 1954 et 1991<sup>3</sup>. Ces recherches, conduites pour l'essentiel sous l'impulsion de Jean et

---

\* LUHCIE (Laboratoire Universitaire Histoire Cultures Italie Europe), EA742, Université Grenoble Alpes ; olivier.alfonsi@univ-grenoble-alpes.fr

1. Signalons une légère coquille, mais systématique, dans l'ouvrage. Pour désigner le nom actuel de la ville, il faut orthographier le *e* avec un accent aigu : Aléria. Orthographié sans accent, *Aleria* fait référence au nom de la colonie romaine ou au nom italien (toscan) du site tel qu'il apparaissait sur les cartes d'époque pré-française.

2. Programme Collectif de Recherches (V. Jolivet dir.), *Aléria et ses territoires : approches croisées*, 2018-2021.

3. Signalé par Prosper Mérimée en 1840 dans ses *Notes d'un voyage en Corse* (p. 65-82), le site antique d'Aléria a fait l'objet de fouilles ponctuelles entre l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle et l'entre-deux-guerres. Toutefois, les premières fouilles systématiques débutèrent dans les années 1950 sous la direction de Jean-Paul Boucher et Jean Jehasse avec le soutien de Fernand Benoit.

Laurence Jehasse, ont principalement été menées sur deux secteurs : la ville romaine, dont la plupart des vestiges remontent au Haut-Empire, et la nécropole d'époques classique et hellénistique. De 1954 jusqu'au début des années 1960, les recherches se concentrèrent sur le centre urbain d'époque romaine situé sur le plateau d'Aléria, avec le dégagement du *forum* et de ses abords jusqu'au rempart Ouest<sup>4</sup>. Ces travaux ont notamment permis de mettre au jour des monuments tels que le temple Est, dit « temple de Rome et Auguste », le temple Ouest et le prétoire. À partir de 1975, des fouilles systématiques furent réalisées sur d'autres secteurs du plateau, notamment les remparts d'époques pré-romaine et romaine ainsi que l'amphithéâtre. Ces recherches sur le plateau d'Aléria ont fait l'objet de deux publications de référence, la première parue en 1963<sup>5</sup> et la seconde en 2004<sup>6</sup>. L'attention des archéologues s'est également portée – entre 1960 et 1982 – sur la nécropole pré-romaine, dite de Casabianda, située à trois kilomètres au sud du *forum*. Ce sont au total 178 tombes datées entre le début du V<sup>e</sup> et la première moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. qui sont alors excavées : 105 entre 1960 et 1968 et 73 entre 1969 et 1982<sup>7</sup>. Les résultats de ces recherches ont été regroupés et publiés dans deux monographies, la première parue en 1973<sup>8</sup> et la seconde en 2001<sup>9</sup>. La fouille des tombes de Casabianda a également révélé un important patrimoine épigraphique : 231 graffites datés entre V<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> av. J.-C. Étudiées par Jacques Heurgon, les 113 premières inscriptions furent publiées en appendice de la monographie de 1973<sup>10</sup> et les 118 autres en appendice celle de 2001<sup>11</sup>. En tout et pour tout, les recherches réalisées sous la direction des époux Jehasse ont nourri plus de 150 publications scientifiques parues entre 1959 et 2006<sup>12</sup>. Cependant, malgré des apports indéniables, ces travaux ont fait l'objet de plusieurs critiques. Certains ont par exemple déploré l'éclatement de cette littérature et le manque de réelle synthèse. D'autres encore ont regretté les choix méthodologiques adoptés par les fouilleurs d'alors ; des choix méthodologiques qui ont rendu malaisée une compréhension du site dans une perspective globale et diachronique. Ajoutons à cela l'approche hellénocentrée des travaux consacrés à la nécropole et à l'habitat préromain, un hellénocentrisme qui a participé à retarder la prise en compte de la question étrusque. Par ailleurs, depuis les années 1980, l'histoire d'*Alalia Aleria* – et à travers elle celle de la Corse durant l'Antiquité – a parfois fait l'objet d'une

---

4. Pour l'historique des fouilles réalisées sur la cité romaine, cf. A. COUTELAS, F. ALLEGRINI-SIMONETTI, « Une capitale méconnue : la ville romaine d'Aléria (Corse) et sa parure urbaine », *MEFRA* 129, 2017, p. 526-528.

5. J. JEHASSE, « Les fouilles d'Aléria (Corse) : l'acropole et ses problèmes (1962) », *Gallia* 21, 1963, p. 77-109.

6. J. et L. JEHASSE, *Aléria métropole. Les remparts préromains et l'urbanisation romaine*, Ajaccio 2004.

7. Une 179<sup>e</sup> tombe fut identifiée par les archéologues (T.178), mais cette dernière n'a jamais été fouillée. Cf. J. JEHASSE, « Corse », *Gallia* 43, 1985, p. 380 et p. 384.

8. J. et L. JEHASSE, *La nécropole préromaine d'Aléria*, Paris 1973.

9. *Id.*, *Aléria. Nouvelles données de la nécropole*, Lyon 2001.

10. *Id.* 1973, *op. cit.*, p. 547-576.

11. *Id.* 2001, *op. cit.*, p. 329-363 (paru à titre posthume).

12. Pour la liste exhaustive des publications faites dans le cadre des fouilles réalisées par J. et L. Jehasse et leurs équipes, se référer à la bibliographie figurant dans la CaG : F. MICHEL, D. PASQUALAGGI dir., « La Corse », *Carte archéologique de la Gaule. Pré-inventaire archéologique 2A-2B*, Paris 2014, p. 8-37.

relecture militante de la part de certains intellectuels et universitaires proches de la mouvance nationaliste insulaire. Enfin, et contrairement à d'autres secteurs de l'île, le site d'Aléria est partiellement resté à l'écart des progrès réalisés par la recherche ces deux dernières décennies et de nombreux questionnements ayant trait à chacune des différentes phases d'occupation du site demeurent toujours en suspens. Près de 20 ans après les dernières publications réalisées par les époux Jehasse, une mise à jour de l'état des connaissances s'imposait. De ce fait, on ne peut que se réjouir de la publication des actes dudit PCR sur Aléria et ses territoires.

### DOMAINES DE RECHERCHE ET OBJECTIFS DU PCR

Comme le rappelle Vincent Jolivet en introduction (p. 15), ce Projet Collectif de Recherche est né de la volonté de renfoncer les actions de conservation entreprises depuis 2003 par le ministère de la Culture (DRAC-SRA) et la Collectivité territoriale de Corse, tout en impulsant une dynamique de recherche nouvelle sur ce site d'intérêt majeur. Pour ce faire, le PCR s'est articulé autour de quatre grands domaines, eux-mêmes subdivisés en quatre axes. Couvrant un large horizon chronologique allant du Bronze ancien jusqu'au Bas-Empire, c'est ici la diachronie qui a prévalu. Cette approche sur le temps long, en rupture avec les césures artificielles introduites par les périodisations traditionnelles, s'est accompagnée d'une prise en compte des différents territoires environnants le site (façade maritime et piémont). Dans cette veine, le *domaine 1*, coordonné par Gaël Brkojewitsch, s'est attaché à l'étude du territoire de la cité dans un rayon de 30 km avec notamment comme objectif de localiser l'ancien port de la ville. Il était également question d'étudier les logiques d'occupation des plaines d'Aléria durant l'Antiquité et, à travers elles, les interactions entre les peuples d'origine extra-insulaire (Grecs, Étrusques et Romains) et les populations indigènes. Le *domaine 2*, dédié à la cité et coordonné par Franck Allegrini-Simonetti, avait quant à lui pour principal objectif de réunir les données – publiées et non publiées – afférentes à la cité romaine, tout en précisant l'emplacement et l'étendue des établissements préromains (phocéén et étrusque). Le *domaine 3*, consacré à la nécropole et coordonné par Federica Sacchetti, visait lui aussi à rassembler et à recontextualiser l'ensemble des données produites dans le cadre des campagnes de fouilles réalisées sous la direction des époux Jehasse, et ce afin d'étudier l'évolution des zones funéraires autour de la ville. Enfin, le *domaine 4* s'est concentré sur la valorisation et l'éducation. En s'appuyant sur les recherches actuellement menées et sur la dynamique initiée par le PCR, associé à un « soutien actif de l'Université de Corte », l'objectif était de valoriser le site auprès du grand public et plus encore de faire de la recherche archéologique un outil au service du développement de la culture et de la connaissance de l'Antiquité insulaire. Malheureusement, ce « soutien actif » peine encore à se manifester, puisqu'à ce jour aucun membre affilié à l'Université de Corse et à l'UMR 6240 LISA ne semble avoir contribué de façon significative au PCR sur Aléria, ni même aux activités de recherche et de valorisation actuellement menées sur le domaine archéologique. En ce sens, il est dommage que Jean Castela – étant à la fois le coordinateur du *domaine 4* et seul représentant de l'institution universitaire cortenaise au sein du PCR – n'ait pas apporté de contribution à cet ouvrage, contrairement aux autres responsables du projet.

## L'OUVRAGE

Réunissant vingt-cinq auteurs pour quinze contributions, l'ouvrage est divisé en quatre grandes parties. Les trois premières adoptent une division chronologique : « Avant les Étrusques » (p. 17-47), « Aleria étrusque » (p. 49-157) et « Aleria romaine » (p.159-244). Notons d'emblée que dans les titres donnés aux deux premiers chapitres, la problématique étrusque est devenue structurante pour désigner la situation du site avant la conquête romaine (259 av. J.-C.), puisqu'il n'est en effet plus ici question de « l'Aléria grecque » ou « pré-romaine ». Nous verrons plus bas que derrière ce changement sémantique se cache une petite révolution historiographique, longtemps attendue dans la littérature francophone. Enfin, l'ouvrage se termine avec une quatrième partie consacrée à l'« État de la recherche » (p. 245-253).

Le premier chapitre comprend deux contributions. Dans la première, Kewin Peche-Quilichini dresse un panorama de l'occupation des plaines orientales de l'île à l'époque protohistorique (p. 19-29). L'objet est ici de savoir si le site était occupé de façon permanente par des populations autochtones entre le Bronze ancien et le premier âge du Fer. Dans la seconde contribution, Éric Gailledrat revient sur l'épineuse question de la localisation de l'habitat phocéen à travers l'examen de deux fragments de céramiques attiques à figures noires d'époque archaïque (p. 31-47), des fragments considérés par les époux Jehasse – apparemment à tort – comme étant des témoignages de l'habitat phocéen.

Le chapitre dédié à l'époque étrusque comprend quant à lui six contributions. Dans la première d'entre elles, Flavio Enei, Fabrizio Anticoli et Magda Vuono examinent les modalités d'occupation du territoire d'Aléria aux époques archaïque et tardo-archaïque à travers l'étude de plusieurs sites étrusques récemment découverts dans l'arrière-pays (p. 51-63). Par la suite, Federica Sacchetti propose puis détaille une méthodologie permettant de réaliser une remise en contexte des ensembles funéraires de la nécropole de Casabianda à travers la récolte et le traitement des données issues des fouilles réalisées entre 1960 et 1982 (p. 65-82). La troisième contribution, rédigée par Thierry Lejars, Marine Lechenault et Françoise Mielcarek, porte sur les mobiliers métalliques d'origines exogène et indigène mis au jour dans la nécropole (les armes en particulier). L'objet est notamment d'éclairer les réseaux d'échanges et de transferts entre Aléria et la péninsule italienne (p. 83-107). La contribution suivante, de Ludi Chazalon, est consacrée aux deux *rhyta* attiques mis au jour dans la tombe 91 de la nécropole de Casabianda. Ici, l'auteure s'attache à recontextualiser ces deux objets dans la culture attique contemporaine de leur création ainsi qu'à interpréter la symbolique exprimée par la présence de ce type de vase liée au *symposion* dans une tombe non grecque (p. 109-123). La cinquième contribution, de Vincent Jolivet, est consacrée à la céramique à figures rouges trouvée en grande quantité dans la nécropole. Ici, l'auteur interroge la présence simultanée à Aléria de vases en provenance des principaux ateliers d'Étrurie ainsi que leur signification dans le cadre du rituel funéraire. Enfin, à travers l'étude de ces mobiliers, il s'attache à décrypter la place de l'Aléria étrusque à l'époque hellénistique dans les trafics maritimes en Méditerranée occidentale (p. 125-143). Le chapitre s'achève avec la contribution de Dominique Briquel et de Gilles van Heems. Dans cette dernière, les auteurs réalisent un point d'étape sur leur travail de réexamen autoptique du

*corpus* épigraphique de la nécropole à travers la présentation de neuf inscriptions onomastiques datées entre 475 et le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (p. 145-157). Parmi elles figurent deux inscriptions étudiées jadis par Jacques Heurgon<sup>13</sup>, cinq inscriptions récemment récoltées et publiées dans la *Rivista d'Epigrafia Etrusca*<sup>14</sup> ainsi que deux inédits latins (p. 154-156).

Vient ensuite le troisième chapitre consacré à l'époque romaine. Celui-ci comprend également six contributions, dont la moitié sont consacrées à l'épigraphie. La première, réalisée par Flavia Morandini, porte sur le lion sculpté d'Aléria (p. 161-175). À travers l'étude des caractéristiques formelles de cette sculpture et de la prise en compte de son lieu de découverte, l'auteure questionne la datation et la fonction de ce monument. Dans la deuxième contribution, Franck Allegrini-Simonetti, Arnaud Coutelas et Philippe Ecard reviennent sur les caractéristiques, la nature et les fonctions de "l'amphithéâtre" romain au cours de ses différentes phases d'occupation (p. 177-185). La contribution suivante, produite par Laetitia Cavassa et Gaël Brkojewitsch, s'intéresse à un établissement situé en périphérie de la colonie romaine, la villa de Mare Stagno (p. 187-199). À travers l'examen d'un lot de céramique trouvé sur ce site, l'objet des auteurs est de questionner les dynamiques d'approvisionnement de la cité et de son territoire à la fin de l'époque flavienne. Dans la quatrième contribution, Cinzia Vismara s'attache à étudier les principaux aspects du formulaire des inscriptions funéraires d'Aléria (p. 201-213). Ces données sont également mises en perspective avec les épitaphes de la colonie romaine de *Mariana*. Maria Letizia Caldelli se penche ensuite sur le cas des inscriptions latines *alienae* de Corse (p. 215-227). À travers l'étude des différents contextes de découverte, des décors et des gentilices présents sur chacun de ces monuments lapidaires, l'auteure identifie sept inscriptions susceptibles d'être étrangères à l'*epigraphic habit* insulaire. Enfin, ce chapitre s'achève avec la contribution de Paola Grandinetti et de François Michel (p. 229-244). Dans cette dernière, les auteurs proposent une synthèse de l'ensemble des données fournies par le *corpus* des inscriptions latines et grecques d'Aléria. Cet écrit aurait sans doute mérité de figurer au début du chapitre consacré à l'époque romaine, puisqu'à travers l'épigraphie alérine, les auteurs établissent un panorama de la vie politique et sociale de la cité qui, dans une large mesure, offre une perspective historique utile permettant d'éclairer les autres contributions relatives cette période.

L'ouvrage se termine avec le quatrième chapitre intitulé « État de la recherche ». Il s'agit toutefois d'un titre quelque peu trompeur, puisque la seule contribution qu'il comporte ne propose pas une réelle synthèse des travaux produits jusqu'alors sur l'Aléria pré-romaine et romaine. Le sujet et l'objet de l'écrit en question sont d'ailleurs difficiles à cerner. Il s'agirait d'un descriptif succinct des différentes étapes de la constitution du domaine archéologique d'Aléria, d'un bref état des collections, d'un panorama des programmes de restaurations

---

13. J. HEUGON, « Les graffites d'Aléria », n°1, p. 548 et n°549-550 dans J. et L. JEHASSE 1973, *op. cit.*

14. *REE* 81, 2020, n° 50, 51-52, 53, 57, p. 359-365.

passés et futurs et du devenir du Musée Jérôme Carcopino. Bien qu'utile et intéressante, cette contribution rédigée par Laurent Sévègnes, Jean-Michel Bontempi et Julia Tristani aurait peut-être dû figurer dans l'avant-propos de l'ouvrage.

Disons-le tout de suite, malgré la très grande qualité de chacune des contributions figurant dans les trois premières parties, la lecture est parfois gâtée par le manque d'unité de l'ouvrage. Ce dernier donne occasionnellement l'impression d'un travail réalisé en ordre dispersé<sup>15</sup>. Même si la division adoptée pour les chapitres est plus que pertinente, car en accord avec l'approche diachronique du PCR, il manque de temps à autre un fil rouge entre les différents écrits. En outre, chacun des trois premiers chapitres aurait mérité une introduction dans laquelle aurait figuré un résumé des problématiques propres à chaque période. Dans le même esprit, la présence d'un état de l'art associé à un bilan historiographique en introduction de chacun desdits chapitres, suivis d'une synthèse commune en conclusion, aurait sans doute permis de mettre davantage en valeur les acquis scientifiques, bel et bien réels, réalisés dans le cadre du PCR ; en particulier ceux ayant trait aux phases d'occupations pré-étrusque et étrusque.

Partant de ce constat, nous réaliserons ici un bref panorama de l'état des connaissances (sources et historiographie). Cette remise en perspective permettra de mettre en évidence les apports des différentes contributions, avec lesquelles nous essayerons d'introduire une discussion. Compte tenu de l'apport significatif du PCR à la compréhension de la période pré-romaine, notre commentaire se limitera ici à l'intervalle chronologique compris entre 565 av. J.-C., date à laquelle la tradition situe la fondation d'*Alaliè* par les Phocéens<sup>16</sup>, et 259 av. J.-C., époque marquée par le début de la domination romaine<sup>17</sup> et caractérisée par le déclin de l'occupation de la nécropole de Casabianda<sup>18</sup>.

## LA SITUATION DU SITE AVANT LE DÉBUT DU V<sup>e</sup> SIÈCLE AV. J.-C.

### UN ÉTABLISSEMENT INDIGÈNE PRÉ-PHOCEEN ?

Depuis la mise au jour de la nécropole pré-romaine dans les années 1960, différents travaux ont insisté sur l'existence d'un établissement indigène, voire d'une « ville », dont la fondation remonterait au VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Bien que cette hypothèse soit envisageable, aucune donnée textuelle ou matérielle ne permet pour l'heure de la valider. Cette assertion a notamment été déduite à partir du passage d'Hérodote relatif à l'installation des Phocéens en Corse<sup>19</sup> qui figure dans l'édition réalisée par Heinrich Stein<sup>20</sup>. Dans le passage en question, Heinrich Stein

15. Rappelons cependant que les deux dernières années du PCR se sont déroulées durant la crise sanitaire et que cet ouvrage devait à l'origine être la publication d'un colloque qui n'a jamais pu se tenir. Ce contexte doit être pris en compte, puisqu'il explique en partie pourquoi ce travail apparaît comme « dispersé ».

16. Hdt, I, 165.

17. *CIL* VI, 1287 ; Liv., *Per.*, XVII, 4. ; Flor., I, 18, 16. ; Eutr., II, 20 ; Oros., IV, 7, 11 ; *Fast. ann.* 259 ; Zonar., VIII, 11, 7.

18. J. et L. JEHASSE 2001, *op. cit.*, p. 85-86.

19. Hdt, I, 165.

20. Herodotus, *Herodoti Historiae. Tomus I. Recensuit Henricus Stein*, Berlin, 1869.

a corrigé ἀνεστήσαντο πόλιν (« se bâtir une ville ») par ἐνεκτήσαντο πόλιν, qui peut être traduit par « relever » ou « s’assurer la possession d’une ville », ce qui sous-entendrait qu’une ville existait déjà à cet emplacement lorsque les Ioniens sont arrivés en 565 av. J.-C.<sup>21</sup>. Cette correction a également été adoptée par Philippe-Ernest Legrand dans la CUF<sup>22</sup>. Néanmoins, les autres éditions de référence, notamment Teubner<sup>23</sup> et Oxford<sup>24</sup>, rejettent la correction de Stein<sup>25</sup>. En nous appuyant sur le texte établi dans ces dernières<sup>26</sup>, la traduction en français qui semble la plus appropriée serait : « les Phocéens se mirent en route pour *Kyrnos*, *Kyrnos* où, vingt ans auparavant, sur l’avis d’un oracle, ils avaient édifié pour eux une ville, appelée *Alaliè* ». En outre, et malgré de réelles avancées réalisées depuis le début des années 2010, la littérature scientifique ayant trait à la Protohistoire corse, et plus encore à celle d’Aléria, est encore balbutiante<sup>27</sup>. De surcroît, la vacuité de ce dossier a longtemps été masquée par une approche historiographique régionaliste dont le but était d’alimenter un discours militant sur la Corse antique à l’aune des problématiques politiques et identitaires de la société insulaire contemporaine<sup>28</sup>. En effet, au prétexte – plus que louable – de remettre les populations insulaires au centre de leur histoire, certains chercheurs locaux se sont parfois laissé aller au plus grand écueil de l’historien, l’anachronisme. C’est entre autres le cas dans certains travaux produits par l’historien antiquisant Olivier Jehasse<sup>29</sup>. Celui-ci a en effet tendance à dépeindre les populations autochtones d’époque pré-romaine comme étant ethniquement et politiquement

21. Exemple également cité par M. BATS, « Les silences d’Hérodote ou Marseille, Alalia et les Phocéens en Occident jusqu’à la fondation de Vélie » dans *D’un monde à l’autre : contacts et acculturation en Gaule méditerranéenne*, Naples 2013, p. 314.

22. Hdt, *Histoires*, livre I, texte établi et traduit par PH.-E. LEGRAND, Paris 1946.

23. *Herodoti Historiae*, vol. I, libri I-IV, texte édité par H. B. ROSÉN, Leipzig 1987.

24. Herodotus, *Herodoti Historiae*, libri I. -IV, *Recognovit brevique adnotatione critica instruxit Carolus Hude*, 3. ed, Oxonii 1976.

25. Sur ce sujet, cf. D. ASHERI, A. LLOYD, A. B. CORCELLA, *A Commentary on Herodotus Books I-IV*, Oxford 2011, p. 185.

26. Hdt, I, 165 : « οἱ Φωκαῖες ἐστέλλοντο ἐς Κύρνον. ἐν γὰρ τῇ Κύρνῳ εἴκοσι ἔτεσι πρότερον τούτων ἐκ θεοπροπίου ἀνεστήσαντο πόλιν, τῆ οὐνομα ἦν Ἀλαλίη » (Ed. Teubner, Oxford).

27. Cf. F. MICHEL, D. PASQUALAGGI dir. 2014, *op. cit.*, p. 57-64.

28. Ce discours historiographique nationaliste a émergé dans les années 1970 et s’est structuré dans les années 1980 à la faveur de la réouverture de l’Université de Corte. L’objet des chercheurs et intellectuels engagés de ce courant était – et est encore – de replacer le « peuple corse » comme acteur principal de son histoire, et ce par opposition à une historiographie continentale considérée comme « coloniale ». Cette approche s’est inscrite dans un mouvement de réappropriation culturelle plus globale connue en Corse sous le nom de *Riacquistu*. Ce processus de reconstruction identitaire s’est opéré dans de nombreux champs de la société insulaire : les revendications politiques, la culture, la mémoire, le folklore et même la langue qui – autrefois très proche du toscan – se serait depuis une cinquantaine d’années “corsisée”. L’histoire, « fille de son temps » (L. Febvre), n’a pas échappé à ce processus. Sur les problématiques afférentes au *Riacquistu*, cf. J.-L. FABIANI, *Sociologie de la Corse*, Paris 2018, p. 67-92.

29. En particulier dans O. JEHASSE, *Corsica classica : la Corse dans les textes antiques du VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au X<sup>e</sup> siècle de notre ère*, Ajaccio 1987<sup>2</sup> ; O. JEHASSE, « Aleria, Alaliè » dans A.-L. SERPENTINI dir., *Dictionnaire historique de la Corse*, Ajaccio 2006, p. 25-28 et O. JEHASSE, « Corsica », *Etruscology*, Berlin-Boston 2017, p. 1641-1651.



homogènes<sup>30</sup>, tout en suggérant qu'il existait, il y a plus de 2000 ans, un peuple corse conscient de lui-même « traitant d'égal à égal avec les Romains<sup>31</sup> » et ayant pour capitale *Alalia*<sup>32</sup>. Dans cette veine, lorsqu'il est question d'aborder la fondation de ville, ce dernier écrit : « La création de la ville, ce centre politique et commercial, n'est donc pas le fruit du hasard. Et ce sont les qualités du site qui expliquent le choix des Corses en cette fin de VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. <sup>33</sup> » ; « *Alaliè* est une ville moderne, ancrée dans les traditions de la Corse traditionnelle<sup>34</sup> ». On retrouve cette assertion dans ses autres travaux relatifs à *Alalia/Aleria*<sup>35</sup>. Le problème est que cette hypothèse – d'après laquelle la ville aurait été fondée par des indigènes à la fin VIII<sup>e</sup> av. J.-C. – ne repose sur aucune donnée connue<sup>36</sup>.

---

30. Rappelons que les recherches archéologiques de ces dernières décennies ont montré que la Corse pré-romaine et romaine était caractérisée par une nette hétérogénéité culturelle entre ses différentes microrégions avec par exemple des affinités corso-toscane au nord-est et corso-sarde au sud. Pour un bilan et un état de la recherche sur cette question, cf. F. MICHEL, D. PASQUALAGGI 2014, *op. cit.*, p. 56-77 et K. PECHE-QUILICHINI, « Processus de régionalisation des productions matérielles et des modes d'acquisition de modèles exogènes en Corse à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer », *Archimède : Archéologie et Histoire ancienne* 1, 2014, p. 191-202.

31. O. JEHASSE 1987, *op. cit.*, p. 37.

32. Ajoutons qu'il y a dans ces travaux un problème dans la terminologie, puisque pour nommer les populations insulaires, les qualificatifs "d'indigènes" et de "Corses" sont souvent utilisés de manière indifférenciée et sans avoir été définis. Pour justifier cette approche, on pourrait invoquer le fait que dans certaines sources classiques, les populations de l'île sont mentionnées sous l'appellation de *Corsi* ou de *Kurniens*. Cependant, il convient de rappeler qu'aucun écrit éventuellement produit par ces populations n'est arrivé jusqu'à nous, ce qui rend par conséquent le lecteur contemporain dépendant des images et ethnotypes véhiculés par les sources gréco-latines. Autrement dit, les qualificatifs ethniques de *Kurniens* et/ou de *Corsi* reflètent davantage le point de vue des Grecs des Romains qu'ils ne traduisent des réalités politiques et culturelles.

33. O. JEHASSE 2006, *op. cit.*, p. 25

34. *Ibid.*, p. 27.

35. Par exemple, dans O. JEHASSE 2017, *op. cit.*, p. 1643-1645 : *The development that began at the end of the second millennium saw a rapid increase beginning in the eighth century, evidenced by the history and archaeology of Alalie/Aleria, a large site on the island's eastern coast. This ancient site has recent been recognized as a real and own city at the center of the island's foreign relationships and a place which is characteristic for the whole island. We may assert, today, that the city receives external incomers only once the islanders have built it. (...) It is the richness and the variety of the furnishings discovered that illustrates the connections between Mediterranean cultures and the interests and needs of the Corsican people.*

36. Les travaux d'O. Jehasse comportent par ailleurs de nombreuses erreurs, tant dans les références aux textes grecs et latins cités que dans les traductions proposées. De plus, les sources classiques sont souvent citées hors contexte pour y être exploitées abusivement. À cela s'ajoutent plusieurs cas d'atteinte à l'intégrité scientifique dans lesquels les textes anciens ont été modifiés. Les exemples sont nombreux, mais le dernier en date figure dans O. JEHASSE 2017, *op. cit.*, p. 1649 où, dans un extrait de Polybe (III, 24) relatif au traité romano-punique de 348 av. J. -C., l'auteur a volontairement ajouté la mention des *Kurniens* (les Corses) en lieu et place de celle des *Tyriens*. L'objet étant d'étayer le fait que « les *Kurniens* », en tant que peuple et communauté politique autonome, ont eu un rôle géopolitique majeur en Tyrrhénienne : *The recognition of the Kurnians' political weight generated, among other things, a reduction in the number of the historical protagonists*. Rappelons qu'aucune donnée matérielle ou textuelle connue ne permet de formuler cette hypothèse. De surcroît, contrairement à ce qu'affirme Olivier Jehasse dans la contribution en question (p. 1641 et p. 1649), la Corse n'est pas mentionnée dans les trois traités romano-puniques rapportés par Polybe (Polb. III, 22-25). Pour une relecture et un bilan critique exhaustif

La contribution de Kewin Peche-Quilichini consacrée à « L'occupation des plaines orientales de la Corse entre le Bronze ancien et le premier âge du Fer » va d'ailleurs dans ce sens. À travers l'étude du matériel archéologique découvert sur le littoral, l'auteur met en évidence les spécificités de cette microrégion ainsi que les tendances intégrables à celles observées dans le reste de la Corse. À l'instar d'autres microrégions insulaires, les plaines orientales entretiennent des relations étroites avec le reste de l'île ainsi qu'avec l'archipel toscan et l'Italie tyrrhénienne (p. 25). Il est également souligné que la plupart des installations protohistoriques présentes dans ce secteur se situent en zones péri-lagunaires (p. 22)<sup>37</sup>. Cependant, à l'inverse d'autres zones côtières de l'île, le secteur des plaines orientales n'a pas encore livré de structures (habitats domestiques ou sites fortifiés), ni même de vestiges sépulcraux témoignant d'une occupation stable de ce territoire entre le Bronze ancien et le premier âge du Fer. Il faudra pour cela attendre le développement des nécropoles d'*Alalia* à l'aube du V<sup>e</sup> av. J.-C. (p. 26-27). Outre les nombreuses questions que cela pose sur les modalités d'installation et d'exploitation propres à cette microrégion, ces données permettent de nuancer le discours historiographique régionaliste, encore hégémonique à l'Université de Corte<sup>38</sup>, d'après lequel *Alalia/Aleria* aurait été une cité « installée par les insulaires dans le cadre de leur développement, des premières années du I<sup>er</sup> millénaire avant notre ère<sup>39</sup> ». Par sa clarté et sa rigueur méthodologique, cette contribution permet de replacer l'étude des plaines orientales dans une perspective diachronique, et par conséquent de mieux appréhender les ruptures et les continuités que connaît ce territoire avec l'installation des Phocéens, puis des Étrusques.

#### LA PROBLÉMATIQUE PHOCÉENNE

Comme indiqué ci-dessus, Hérodote rapporte que la cité aurait été fondée sous le nom d'*Alaliè* par les Phocéens vers 565 av. J.-C. Le site aurait d'abord été un simple comptoir avant d'être choisi pour devenir la nouvelle métropole phocéenne à la suite de la conquête de l'Ionie par Cyrus le Grand aux alentours de 545 av. J.-C. Toujours selon l'historien d'Halicarnasse, après l'arrivée du second contingent ionien constitué des fugitifs ayant abandonné Phocée

---

des travaux d'O. Jehasse afférents à la Corse pré-romaine, cf. O. ALFONSI, « La réception de la présence étrusque en Corse dans les historiographies fasciste et régionaliste », *Frontière:s, revue d'archéologie, histoire & histoire de l'art*, 2025 (en préparation).

37. Les sites concernés se trouvent pour l'essentiel dans les plaines d'Aléria et de Marana-Casinca, c'est-à-dire en périphérie de ce qui deviendra par la suite les deux colonies romaines de l'île : *Aleria* et *Mariana*.

38. Ce phénomène de relecture identitaire de l'histoire et de la culture insulaire ne se limite pas aux sciences de l'Antiquité, il touche d'autres périodes et d'autres champs disciplinaires. Ajoutons toutefois qu'actuellement les travaux s'inscrivant dans ce courant ne sont pas produits par des historiens de l'Université de Corte (21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> section du CNU), mais plutôt par des chercheurs en « Langue et Culture Corses » (73<sup>e</sup> section du CNU). Pour une synthèse récente sur la collusion entre sciences et militantisme nationaliste dans le champ des études corses, cf. A. ROVERE, « Quelle identité pour la Corse ? », *La Pensée* 392-4, 2017, p. 70-80 ; J. MARTINETTI, « Entre science et militantisme, une géopolitique de l'université de Corse sous le regard tutélaire de Pascal Paoli », *Hérodote* 168-1, 2018, p. 109-125.

39. J.-M. ARRIGHI, O. JEHASSE, *Histoire de la Corse et des Corses*, Paris 2008, p. 39.

aux Perses, les habitants d'*Alaliè* se seraient adonnés à la piraterie et au pillage à l'encontre des peuples voisins ce qui aurait eu pour conséquence d'entraîner une réaction armée de la part de *Caere/Agylla* et de Carthage<sup>40</sup>. C'est ainsi qu'autour de l'année 540 av. J.-C., les Ioniens d'*Alaliè* affrontèrent la coalition étrusco-punique lors de la bataille dite de la mer Sardonienne<sup>41</sup>. D'après Diodore de Sicile, les Phocéens auraient abandonné le site au profit des Étrusques après cet affrontement<sup>42</sup>. Cependant, à l'heure actuelle, le site d'Aléria n'a pratiquement pas livré de vestiges dont la datation coïnciderait avec celle de l'établissement phocéen mentionné par les textes anciens. Il existe de ce fait un manque substantiel de témoignages archéologiques antérieurs à l'extrême fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., et beaucoup d'incertitudes demeurent quant à l'emplacement de l'établissement grec. En résumé, si l'on se fie aux indications chronologiques présentes dans les sources classiques, il nous manque des informations sur les quelques vingt-cinq années de l'histoire de la présence phocéenne, ainsi que sur les quarante premières années de l'histoire de l'établissement étrusque. Pourtant, les époux Jehasse ont longtemps insisté sur l'existence d'un habitat grec archaïque (daté entre 565 et 540 av. J.-C.) situé sous les niveaux de la ville romaine, et ce malgré la pauvreté des données matérielles rattachables à cette période. Cette assertion a été déduite sur la base de données fragmentaires, en particulier à travers la découverte sur le plateau d'Aléria de tessons de céramique attique à figures noires d'époque archaïque. Ces mobiliers ont été considérés par les fouilleurs d'alors comme étant des témoignages formels de l'habitat phocéen.

Partant de cette observation, Éric Gailledrat examine dans le présent ouvrage deux fragments appartenant à ce *corpus*. Le premier est un bord de Kylix, *Komast Cup* ou *Pre-Komast Cup* (?) trouvé hors contexte (p. 31-34). Le second est un fragment de panse provenant d'un Kylix de type *Komast Cup* ou *Siana Cup* (?) trouvé au niveau IV du temple Est (p. 35-55). D'après l'examen chronotypologique, la datation du premier fragment serait comprise entre 590 et 570 av. J.-C., et la datation du second entre 570 et 560 av. J.-C., soit aux marges supérieures de « l'intervalle grec ». En outre, l'auteur rappelle que sur l'ensemble des fragments attiques à figures noires trouvés sur le plateau, seuls cinq (dont trois sont hors contexte) partagent potentiellement un horizon chronologique analogue à celui l'*Alaliè* phocéenne. À l'aune de ces données, Éric Gailledrat conclut que les fragments en question ne peuvent donc pas être considérés comme des vestiges significatifs de l'établissement phocéen (p. 45-46). Par conséquent, la question de la localisation de l'habitat grec archaïque demeure ouverte. Ce constat est peut-être dû à un biais d'observation et la poursuite des activités archéologiques sur le territoire d'Aléria pourrait, un jour, permettre de lever le voile sur l'agglomération phocéenne

---

40. Selon P. Bernardini, *Caere* n'aurait pas été l'unique cité étrusque engagée dans ce conflit, mais plutôt "l'hégémon" d'une ligue regroupant les principales cités d'Étrurie côtière. Sur la question des acteurs impliqués dans la bataille de la mer Sardonienne, cf. G. COLONNA, « I Tyrrhenói e la battaglia del Mare Sardonio » dans P. BERNARDINI, P. G. SPANU, R. ZUCCA, *Machē, la battaglia del Mare Sardonio*, *Studi e ricerche*, Cagliari-Oristano 2000, p. 47-56 ; P. BERNARDINI, « La battaglia del mare sardo, una rilettura », *Rivista di studi fenici* 29, 2001, p. 135-158.

41. Hdt., I, 166 : « τὸ Σαρδόνιον καλεόμενον πέλαγος ».

42. Diod. Sic., V, 13, 4.

mentionnée par Hérodote. Mais pour l'heure, "archéologiquement parlant", l'histoire de la ville débute entre l'extrême fin du VI<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> av. J.-C., avec le développement de la nécropole de Casabianda, une nécropole dont le faciès est-aujourd'hui clairement identifié comme étrusque.

## L'ALÉRIA ÉTRUSQUE

### LA LENTE ÉMERGENCE D'ALÉRIA DANS LE CHAMP DES ÉTUDES ÉTRUSQUES ET ITALIQUES

La présence étrusque à Aléria – presque exclusivement documentée par la nécropole – est sans doute la thématique qui a connu le plus important renouvellement de paradigme ces dernières années. Avec près de 180 tombes et plus de 4500 objets de mobilier, la nécropole de Casabianda est le plus grand ensemble funéraire étrusque trouvé hors d'Italie. À titre d'exemple, les tombes de la nécropole ont livré le plus important *corpus* de vaisselle métallique étrusque trouvé hors de la péninsule : 219 vases en bronze datés entre les V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> av. J.-C.<sup>43</sup>. En outre, les tombes de Casabianda sont les seules, hors d'Italie, à receler des panoplies d'armes complètes comprenant des cuirasses de type cardiophylax, des cnémides, des casques en bronze et une large variété d'armes en fer offensives : lances, épées à lames droites et recourbées, longues ou courtes<sup>44</sup>. Enfin, Aléria apporte, là encore, le plus important *corpus* d'inscriptions étruscophones trouvé hors de la péninsule italienne<sup>45</sup>. Paradoxalement, il fallut attendre plusieurs décennies pour voir émerger des travaux conséquents sur le « fait étrusque en Corse <sup>46</sup> ». En effet, jusqu'au début des années 2010 la question d'un établissement tyrrhénien dans l'île n'était – sauf à de rares exceptions<sup>47</sup> – que peu abordée. Ce retard est en partie dû à deux éléments. Le premier est lié aux difficultés d'interprétations posées par les sources primaires. Le second peut être imputé aux différentes approches historiographiques sur l'Aléria pré-romaine qui se sont succédé jusqu'à la fin des années 2000.

43. Cf. J. et L. JEHASSE 1973, *op. cit.*, pl. 150-153 ; J. et L. JEHASSE 2001, *op. cit.*, pl. 82-86.

44. Cf. J. et L. JEHASSE 1973, *op. cit.*, pl. 156-159 ; J. et L. JEHASSE 2001, *op. cit.*, pl. 87-90.

45. Comme le signalent G. van Heems et D. Briquel dans le présent ouvrage (p. 146), on dénombre à ce jour près de 300 graffites parmi lesquels figurent quarante-sept inscriptions à contenu onomastique.

46. En référence au titre de la contribution de D. BRIQUEL, « Le fait étrusque en Corse : la lente émergence d'une problématique » dans O. PAOLETTI, M. C. BETTINI édés., *La Corsica e Populonia: atti del 28<sup>esimo</sup> Convegno di studi etruschi ed italici : Bastia-Aléria, Piombino-Populonia, 25-29 ottobre 2011*, Roma 2015, p. 25-32.

47. Dans un compte-rendu de la première monographie de J. et L. Jehasse (1973), G. Colonna est le premier à avoir défini l'Aléria pré-romaine comme un site étrusque (G. COLONNA, « La scoperta di Aléria etrusca », *SE* 41, 1973, p. 566-572). Il fallut ensuite attendre près d'une trentaine d'années pour que l'hypothèse d'une implantation coloniale étrusque soit de nouveau envisagée de manière un peu plus conséquente, dans un premier temps avec les notices rédigées par R. ZUCCA dans l'encyclopédie *Der neue Pauly (Aléria/Alalia)*, T.I, 1996, c. 450-451 et *Corsica* T.III, 1997, c. 208-210.), et dans son ouvrage paru la même année intitulé *la Corsica romana*, (p. 37). Signalons enfin la contribution de L. DONATI, « Gli Etruschi in Corsica » (p. 274-277), parue dans un ouvrage collectif dirigé par G. CAMPOREALE paru en 2001 au titre évocateur : *Gli etruschi fuori d'Etruria*.

Rappelons en premier lieu que l'étude du faciès culturel de l'Aléria pré-romaine repose en partie sur le matériel funéraire publié par Jean et Laurence Jehasse<sup>48</sup>. Par conséquent, nous sommes tributaires des méthodes qu'ils ont employées dans leurs publications, tant dans le traitement que dans la présentation du matériel archéologique. Comme le rappelle très justement Federica Sacchetti (p. 65), les époux Jehasse ont privilégié l'étude du mobilier par classes d'objets (céramiques, métaux, objets divers) au détriment de l'analyse des différents contextes. Dans cette même veine, le contexte de certains mobiliers et monuments excavés n'a jamais été renseigné, ce qui complique plus encore les possibilités d'interprétation. Or, si l'examen des vestiges matériels par classes d'objets peut s'avérer utile lorsqu'il s'agit d'étudier les réseaux d'échanges et les transferts, privés de contexte, ces mêmes mobiliers se prêtent plus difficilement à une lecture culturelle<sup>49</sup>. Pour ce qui est des tombes, l'analyse des ensembles funéraires, des rituels et de l'architecture funéraire fait défaut et aucune comparaison externe avec d'autres sites comparables en Méditerranée n'a été réalisée. Ajoutons que la documentation littéraire faisant référence à la présence étrusque dans l'île présente un fort caractère lacunaire, puisque seuls quatre auteurs, au travers de cinq mentions textuelles<sup>50</sup>, évoquent – directement ou indirectement – des liens entre les Étrusques et la Corse. Parmi eux, seul Diodore de Sicile indique explicitement que la Corse a été occupée par les “Tyrrhéniens<sup>51</sup>”. Du reste, la plupart des textes classiques afférents au peuplement préromain de cette île ne font pas mention des Étrusques (fig.1).

---

48. J. et L. JEHASSE, 1973, *op. cit.*, et J. et L. JEHASSE 2001, *op. cit.*

49. Notons cependant que les méthodes employées à cette époque par l'archéologie ne permettaient pas (ou difficilement) de réaliser une lecture culturelle des ensembles funéraires. L'évolution des méthodes en ce sens s'est faite à partir des années 1980, notamment sous l'impulsion de Renato Peroni (R. PERONI, *Necropoli e usi funerari nell'età del ferro*, Bari 1981.) et de son École qui s'est attachée à étudier les formes rituelles, la variabilité de la composition des ensembles et architectures funéraires.

50. Hdt., I, 165 -167; Diod. Sic., V, 13,4 et XI, 88, 4 ; Strabon., V, 2, 7 ; Serv. *ad Aeneidem*, X, 172.

51. Diod. Sic., V, 13,4 ; XI, 88, 4.

Sources	Ethnè/Poleis/ nomina/populi mentionnés	Époque à laquelle le texte fait référence	Mention d'une localité dans l'île	Mention explicite d'une présence étrusque en Corse
Hérodote, I, 165-167.	Phocéens	Entre 565 et 540 av. J.-C.	<i>Alaliè</i>	Non
Hérodote, VII, 165.	Kyrniens	480 av. J.-C.		Non
Théophraste, V, 8, 1-2.	Romains	Début/milieu du IV <sup>e</sup> av. J.-C. ( <i>incertum</i> )		Non
Callimaque, <i>Hymn</i> 4, v. 19-20.	Phéniciens (Carthaginois ?)	Entre le premier quart du III <sup>e</sup> et 259 av. J.-C. ( <i>incertum</i> )		Non
Polybe, I, 10, 5-6.	Carthaginois	Avant le début de la 1 <sup>er</sup> guerre punique		Non
Diodore de Sicile, V, 13, 4.	Phocéens	Av. 540 av. J.-C.	<i>Calaris</i> (phoc.) <i>Nicaia</i> (étr.)	Oui
	Tyrrhéniens	Apr. 540 av. J.-C.		
	Indigènes ( <i>ἐγχώριοι</i> )	Du VI <sup>e</sup> au I <sup>er</sup> siècle av. J.-C. ( <i>incertum</i> )		
Diodore de Sicile, XI, 88, 4.	Tyrrhéniens	De 540 à 453 av. J.-C. ( <i>incertum</i> )		Oui
Salluste, <i>Hist. fragm.</i> , II, 11.	Ligures	Ep. pré-phocéenne ( <i>incertum</i> )		Non
Strabon, VI, 1. (ex Antiochos)	Phocéens	Av. 540 av. J.-C.		Non
Sénèque, <i>Helv.</i> , VII, 8-9.	Grecs de Phocide <sup>52</sup>	Av. 540 av. J.-C. ( <i>incertum</i> )		Non
	Ligures	Apr. 540. Av. J.-C.		
	Espagnoles (Cantabres)	Indéterminée		
Pseudo-Sénèque, <i>Epigr.</i> , II.	Phocéens	Av. 540 av. J.-C.		
Pausanias, X, 17, 8.	Libyens/ Ligures ( <i>incertum</i> <sup>53</sup> )	Ep. pré-phocéenne ( <i>incertum</i> )		Non
Rutilius Namatianus, v. 431-438.	Ligures	Ep. pré-phocéenne ( <i>incertum</i> )		Non
Solin, III, 3.	Ligures	Ep. pré-phocéenne ( <i>incertum</i> )		Non
Isidore, XIV, 6, 41-42.	Ligures	Ep. pré-phocéenne ( <i>incertum</i> )		Non

Figure 1 : le peuplement préromain de la Corse dans les textes anciens (O. Alfonsi).

52. Ici, Sénèque semble faire une confusion entre la Phocide et Phocée.

53. Il pourrait s'agir d'une erreur de copiste due à une confusion entre *Λιβύων* et le lemme *Λιγύων*, comme l'ont suggéré Raimondo Zucca et Giovanni Colonna. cf. R. ZUCCA, *La Corsica romana*, Oristano 1996, p. 30 ; G. COLONNA, « Sul processo di etnogenesi dei Corsi » dans O. PAOLETTI, M. C. BETTINI eds. 2015, *op. cit.*, p. 38.

De manière similaire, l'ensemble des textes classiques traitant de la « thalassocratie étrusque » sont eux aussi lacunaires et allusifs. Les exemples sont nombreux, mais l'un des plus éloquents concerne la tradition littéraire autour de bataille de la mer Sardonienne, où là encore – hormis Hérodote et Diodore de Sicile –, la majorité des auteurs faisant référence à cet affrontement ne mentionnent pas les Étrusques en tant que belligérants (fig. 2).

Sources	Belligérants	Mention directe ou indirecte de la mer Sardonienne	Mention de la Corse	Mention des Étrusques
Hérodote, I, 166-167.	Phocéens d' <i>Alaliè</i> Étrusques de <i>Caere</i> Carthaginois	Directe	Oui	Oui
Strabon., VI, 1,1. (ex Antiochos)	Phocéens	Indirecte	Oui	Non
Thucydide, I, 13, 6.	Phocéens (Marseillais ?) Carthaginois	Indirecte	Non	Non
Troque Pompée résumé par Justin, XVIII, 7, 1	Carthaginois	Indirecte	Non	Non
Troque Pompée résumé par Justin, XLIII, 5, 2.	Marseillais Carthaginois	Indirecte	Non	Non
Pausanias, X, 8, 6.	Phocéens/Marseillais Carthaginois	Indirecte	Non	Non
Pausanias, X, 18, 7.	Phocéens/Marseillais Carthaginois	Indirecte	Non	Non
Diodore de Sicile, V, 13, 4.	Tyrrhéniens Phocéens	Indirecte	Oui	Oui

Figure 2 : les textes afférents à la bataille de la mer Sardonienne<sup>54</sup> (O. Alfonsi).

54. Pour une vision d'ensemble des questionnements et des débats autour des différentes traditions relatives à la bataille de la mer Sardonienne, cf. : M. GRAS, « À propos de la *Bataille d'Alalia* », *Latomus* 31, 1972, p. 698-716 ; *Id.*, « Marseille, la bataille d'Alalia et Delphes », *DHA* 13, 1987, p.161-181 ; A. AGUS, « Le fonti della battaglia del mare Sardonio » dans P. BERNARDINI, P. G. SPANU, R. ZUCCA 2000, *op. cit.*, p. 219-246 ; L. ANTONELLI, « Traffici focei di età arcaica. Dalla scoperta dell'Occidente alla battaglia del mare Sardonio », *Hesperia, studi sulla grecità di Occidente* 23, Rome 2008, p. 191-240 ; M. BATS 2013, *op. cit.*, p. 311-324 ; F. SACCHETTI, « Alalia (bataille d') » s. v. dans *Dictionnaire de la Méditerranée*, Arles 2016, p. 42-47.

Ce point de vue véhiculé par les sources gréco-latines – des sources qui expriment d’abord le « regard des autres<sup>55</sup> » et « non le discours qu’un peuple produit sur lui-même<sup>56</sup> » – s’est par la suite transformé en postulat historiographique au point que la colonisation étrusque ultra-marine est devenue un élément allant à « l’encontre de l’historiographie traditionnelle<sup>57</sup> ». Une historiographie dans laquelle les Tyrrhéniens étaient davantage considérés comme des pirates dangereux, contre lesquelles les thalassocraties grecques occidentales avaient eu raison de se prémunir, plutôt que comme des acteurs ayant joué un rôle politique et commercial hors d’Étrurie. En témoigne le discours hellénocentré présent dans les travaux réalisés à la suite des fouilles de la nécropole. Par exemple, dans une communication à l’Académie des Inscriptions et des Belles Lettres intitulée « Les fouilles d’Aléria et l’expansion hellénique en Occident », Fernand Benoit écrivait à propos des affrontements étrusco-syracusains<sup>58</sup> : « la victoire de Syracuse à Cumes sur les Étrusques a protégé cette mer d’une piraterie dangereuse, toujours renaissante, ainsi que le montrent les opérations de police menées aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles par les Syracusains contre l’île d’Elbe et les bases maritimes que les Étrusques possédaient sur le littoral de la Corse<sup>59</sup> ». Quant à l’Aléria pré-romaine, cette dernière était considérée en cette seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle « comme une ville grecque, et non comme une ville indigène hellénisée<sup>60</sup> ». Un an plus tard, dans un article intitulé « La “victoire à la Cadmée” d’Hérodote (I, 166) et la Corse dans les courants d’expansion grecque<sup>61</sup> », Jean Jehasse s’inscrit dans cette même perspective, puisqu’après avoir signifié qu’il n’est pas possible « d’attribuer proprement aux Étrusques aucun indice postérieur à la victoire à la Cadmée<sup>62</sup> », l’auteur ouvre sa conclusion sur cette phrase : « Avec les fouilles d’Aléria se trouve enfin posé le problème de l’hellénisation de la plaine orientale corse<sup>63</sup> ». Il en va de même pour les populations autochtones qui étaient considérées comme étrangères à la civilisation (hellène) et recluses dans les montagnes de l’île<sup>64</sup>. Un commentaire de Jacques Heurgon est à ce titre

---

55. En référence au titre de l’ouvrage de Dominique Briquel – D. BRIQUEL, *Le regard des autres. Les origines de Rome vues par ses ennemis (début du VI<sup>e</sup> siècle/début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)*, Paris 1997 – où ce dernier aborde notamment la question du point de vue des populations non gréco-latines dans l’élaboration des traditions historiographiques anciennes.

56. S. BOURDIN, *Les peuples de l’Italie préromaine. Identités, territoires et relations inter-ethniques en Italie centrale et septentrionale (VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)*, Rome 2012, p. 18.

57. M. PY, *Lattara (Lattes, Hérault). Comptoir gaulois méditerranéen entre Étrusques, Grecs et Romains*, Paris 2009, p. 51.

58. Exemple également cité par D. BRIQUEL 2015, *op. cit.*, p. 31.

59. F. BENOÎT, « Les fouilles d’Aléria et l’expansion hellénique en Occident », *Comptes rendus des séances de l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 105<sup>e</sup> année-2, 1961, p. 170.

60. *Ibid.*, p. 168.

61. J. JEHASSE, « La “victoire à la Cadmée” d’Hérodote (I. 166) et la Corse dans le courant d’expansion grecque », *REA* 64, 1962, p. 241-286.

62. *Ibid.*, p. 276.

63. *Ibid.*, p. 284.

64. Le discours historiographique régionaliste auquel nous avons fait référence ci-dessus s’est en partie développé pour s’opposer à cette approche. Le problème est que ce dernier s’est inscrit en contre de façon mimétique, puisque nous sommes passés du “miracle grec” au “miracle corse”.



éloquent, puisqu'en évoquant la présence d'armes dans les tombes 90 et 91, ce dernier écrivit : « Mais il est clair que les armes qui jonchaient les banquettes des deux tombes n'étaient pas celles d'ennemis qui, de leur vivant, se fussent entretués. Elles avaient bien plutôt servi à défendre ensemble un établissement commun contre les indigènes de l'intérieur. Trois quarts de siècle après la bataille d'Aléria, Grecs et Étrusques se montrent à nous, dans les tombes 90 et 91, réconciliés : pionniers engagés côte à côte dans un même effort de conquête encore précaire, fidèles respectivement à certaines de leurs traditions particulières, mais surtout unis dans leur enthousiasme pour l'hellénisme<sup>65</sup> ».

Le retard de la prise en compte de la problématique étrusque à Aléria résulte également d'un manque de dialogue avec les spécialistes de l'étruscologie, une discipline principalement développée en Italie. Par exemple, dès 1973, dans sa lecture critique de la première monographie des époux Jehasse<sup>66</sup>, Giovanni Colonna fut le premier à mettre en avant le caractère étrusque de la nécropole de Casabianda. Paru dans les *Studi Etruschi* en 1973, sous un titre quelque peu provocateur pour l'époque – « La scoperta di Aleria etrusca<sup>67</sup> » –, ce compte rendu est aujourd'hui devenu célèbre tant les hypothèses que Giovanni Colonna formula sur le faciès culturel de la nécropole se sont avérées fécondes. Plus encore que l'identité étrusque (méridionale<sup>68</sup>) du site, Giovanni Colonna avait perçu – avec près de 40 ans d'avance – à quel point il était important d'étudier cette localité dans son contexte régional, c'est-à-dire dans un environnement s'inscrivant aussi – et peut-être d'abord – dans les dynamiques de l'espace tyrrhénien et de la péninsule italique. Dans cette même veine, de manière dialectique, Giovanni Colonna avait également saisi tout l'intérêt que pouvait représenter Aléria, « *un punto essenziale di riferimento*<sup>69</sup> », pour éclairer une partie de l'histoire de l'espace tyrrhénien et de l'Italie pré-romaine.

L'accent mis sur le caractère grec de l'Aléria pré-romaine s'est néanmoins amenuisé dans la littérature francophone à mesure qu'avancait l'étude de la nécropole. Dans la seconde monographie parue en 2001<sup>70</sup>, la thèse du site exclusivement grec a évolué au profit de celle – très discutée également – de « l'*emporion* », certes hellénisé, ouvert à tous en vertu de la situation de « neutralité » et/ou « d'intermédiaire » dans laquelle la Corse se serait trouvée à la suite du traité romano-punique de 509/508 av. J.-C.<sup>71</sup>. À cela s'est superposé

65. J. HEUGON, « Les graffites d'Aléria » dans J. et L. JEHASSE 1973, *op. cit.*, p. 574.

66. J. et L. JEHASSE 1973, *op. cit.*

67. G. COLONNA 1973, *op. cit.*, p. 566-572.

68. Mauro Cristofani et Marina Martelli avaient également perçu ce faciès méridional (cérétain ?), puisque dans un bref article paru en 1982 dans une revue régionale, ces derniers écrivirent : « Aléria a les caractères d'une couche étrusque méridionale presque pure » (p. 7). Cf. M. CRISTOFANI, M. MARTELLI, « Aléria et l'Étrurie à travers les nouvelles fouilles de Populonia », *Archeologia Corsa : Études et mémoires* 6-7, 1981-1982, p. 5-10.

69. G. COLONNA, 1973, *op. cit.*, p.572.

70. J. et L. JEHASSE 2001, *op. cit.*

71. *Ibid.*, p. 91. Cette assertion a été déduite d'un passage de l'auteur tardif Servius (IV, 628) : « *inprecor propter illud quod in foederibus similiter cautum est, ut Corsica esset media inter Romanos et Carthaginienses* ».

le discours historiographique régionaliste que nous avons évoqué plus haut. Celui-ci, bien qu'ayant été que battu en brèche, est encore véhiculé au travers de certains travaux<sup>72</sup> et de certaines manifestations "scientifiques" locales<sup>73</sup>.

Malgré tout, les recherches engagées lors de la dernière décennie<sup>74</sup>, conjuguées à l'accroissement de la connaissance sur l'expansion tyrrhénienne en Méditerranée occidentale<sup>75</sup> ont permis d'ancrer solidement l'hypothèse selon laquelle *Alalia* a connu un peuplement étrusque stable entre le début du V<sup>e</sup> siècle et le début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Ce renouveau, dans lequel s'inscrit pleinement le PCR, a notamment été caractérisé par des collaborations transrégionales et transnationales et par des approches pluridisciplinaires intégrant non seulement l'histoire et la philologie, mais aussi l'histoire de l'art, l'archéologie des paysages et les études paléoenvironnementales. À la faveur de ces récentes études, plusieurs questionnements ont émergé. Par exemple, quelle(s) cité(s) de la Dodécapole fut/furent à l'origine de cette présence ? Dans quel contexte global cette présence s'est-elle inscrite ? Enfin, quelle était la nature et la vocation du site (colonie ou *emporion*) ? Or, les différentes contributions du chapitre dédié à l'« Aleria étrusque » permettent d'envisager des éléments de réponses à ces questions.

#### ÉTAT DE LA CONNAISSANCE ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Les travaux menés dans le cadre du PCR tendent à confirmer ce qui avait déjà été pressenti par différents chercheurs, à savoir que *Caere* et *Alalia* ont entretenu des relations étroites, au

72. Les derniers en date étant : P.-H. PERNICI, « La Corse au cœur des enjeux géopolitiques de la Méditerranée occidentale ancienne (VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles av. J.-C.) », *Revue de l'Association des Jeunes Chercheurs de l'Ouest* [En ligne], n°3, 2023, mis en ligne le 8 février 2023, consulté le 13 février 2023 à 8h10, URL : <https://ajco49.fr/2023/02/08/la-corse-au-coeur-des-enjeux-geopolitiques-de-la-mediterranee-occidentale-ancienne-vie-ive-siecles-av-j-c/> ; P.-H. PERNICI, *La Corse et la navigation du VI<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Entre échanges et enjeux*, thèse de doctorat, Université de Corse, 2024 (cf. résumé : [https://umrlisa.univ-corse.fr/wp-content/uploads/2024/01/RESUME\\_pierre\\_hubert\\_ernici.pdf](https://umrlisa.univ-corse.fr/wp-content/uploads/2024/01/RESUME_pierre_hubert_ernici.pdf)).

73. En particulier au travers des actions réalisées par ledit "Institut d'études appliquées des civilisations et des espaces méditerranéens" (INEACEM), une association « loi de 1901 ».

74. Les travaux sur la présence étrusque en Corse ont réellement pris leur essor à la suite du vingt-huitième congrès des Études Etrusques et Italiques qui s'est tenu à Bastia en octobre 2011 : O. PAOLETTI, M. C. BETTINI édés. 2015, *op. cit.*. Signalons également l'article de Gilles van Heems sur l'étrusque ultra-marin qui fut une étape importante dans le renouveau des travaux sur l'Aléria étrusque : G. VAN HEEMS, « Dynamiques dialectales en périphérie : le cas d'Aléria », *MEFRA* 124-2, 2012, p. 447-460.

75. En particulier : V. JOLIVET, « Exportations étrusques tardives (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle), en Méditerranée occidentale », *MEFRA* 92, 1980, p. 681-724 ; M. CRISTOFANI, « Il testo di Pech-Maho, Aleria e i traffici del V secolo a. C. », *MEFRA* 105 -2, 1993, p. 833-845 ; P. BERNARDINI, G. CAMPOREALE édés., *The Etruscans outside Etruria*, Los Angeles 2004 ; S. GORI, M. C. BETTINI édés., *Gli Etruschi da Genova ad Ampurias. Atti del 24<sup>esimo</sup> Convegno di Studi Etruschi ed Italici, Marseille - Lattes, 26 settembre - 1 ottobre 2002*, Istituto editoriali e poligrafici internazionali, Pise-Rome 2006 ; G. DELLA FINA éd., *Gli etruschi e il Mediterraneo: commerci e politica : atti del 13<sup>esimo</sup> Convegno internazionale di studi sulla storia e l'archeologia dell'Etruria*, Orvieto-Rome, 2006 ; G. VAN HEEMS 2012, *op. cit.* ; A. NASO *et al.*, « Etruscans outside Etruria: Etruscan Finds in the Mediterranean » dans A. NASO éd., *Etruscology*, Boston-Berlin 2017, Chap. VI, p. 1653-1736 ; V. BELLELLI, « La Sardegna e il commercio etrusco arcaico », *SE* 89, 2018, p. 21-54.

moins entre le début du V<sup>e</sup> et la fin du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Par exemple, l'étude réalisée par Vincent Jolivet montre que les vases à figures rouges mis au jour dans l'établissement insulaire peuvent être attribués aux ateliers de six métropoles : *Caere*, Faléries, Volterra, Tarquinia, Chiusi et Vulci. *Alalia* est à ce titre le site étrusque qui présente la plus grande diversité d'attestation de produits venus d'Étrurie (p. 127)<sup>76</sup>. La répartition par centre exportateur est cependant très inégale, puisque la production cécétaine constitue à elle seule 88 % des vases appartenant à cette catégorie (p. 128)<sup>77</sup>. La présence de mobiliers cécétains est également documentée dans certains sites de l'arrière-pays, à l'image de Pontichio, comme l'indiqueraient les résultats issus des prospections archéologiques menées Flavio Enei, Fabrizio Anticoli et Magda Vuono (p. 53-60). Même si l'approvisionnement en céramique ne permet pas à lui seul de déterminer l'origine régionale et/ou l'identité poliade des Étrusques présents à *Alalia*, il indique, a minima, des rapports commerciaux privilégiés entre l'établissement insulaire et la métropole cécétaine. Comme on l'a vu plus haut, une lecture culturelle de la nécropole implique de se pencher sur les formes rituelles et l'architecture funéraire. En ce sens, la méthodologie proposée par Federica Sacchetti pour réinterpréter les données issues de fouilles anciennes en vue de réaliser une remise en contexte des ensembles funéraires s'avère plus que prometteuse (p. 65-81). S'il était appliqué à l'ensemble de la nécropole, ce protocole permettrait sans nul doute de préciser les diverses origines des populations installées à *Alalia*. Toutefois, comme le rappelle Vincent Jolivet (p. 133-134 ; notes 44 et 46), la nature des liens entre *Alalia* et les centres étrusques péninsulaires peut également être précisée à partir de documents textuels et archéologiques actuellement disponibles. C'est entre autres le cas avec les cippes funéraires masculins à colonnette sur socles circulaires ou quadrangulaires mis au jour dans la nécropole. Ces derniers présentent de nettes correspondances chrono-typologiques<sup>78</sup> avec des exemplaires continentaux présents pour l'essentiel à *Caere*<sup>79</sup> mais aussi dans l'*ager tarquiniensis*<sup>80</sup> (fig. 3).

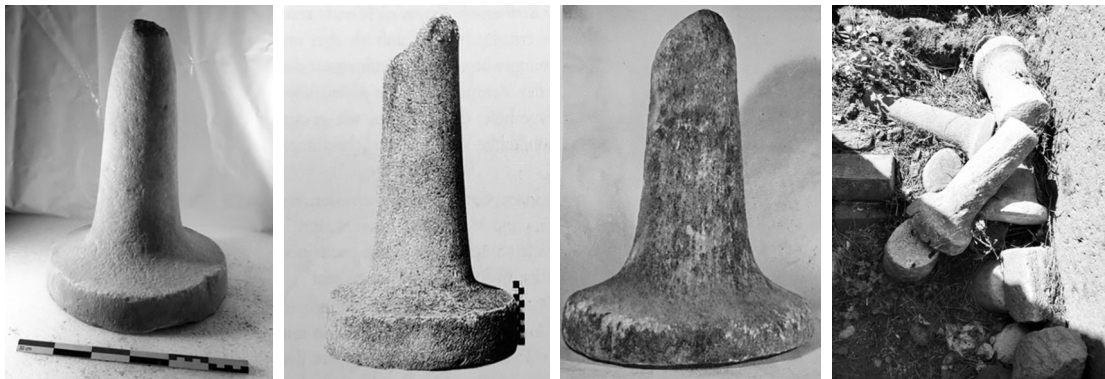
76. Cette étude a été réalisée sur les tombes classées par J. et L. Jehasse dans la deuxième période de la nécropole (entre 350 et 250 av. J. -C), soit 82 tombes totalisant 2483 vases. Sur ces 82 tombes, 45 ont livré des vases étrusques à figures rouges : 289 exemplaires, soit 11,5% du *corpus* (p. 127).

77. Les ateliers de Faléries représentent 5%, ceux de Volterra et Tarquinia 3% chacun, Chiusi 1% : la production vulcienne représente quant à elle >1% avec un seul vase connu à ce jour à Aléria (cf. p. 128, fig. 5).

78. Seuls quinze cippes ont été publiés sous forme de photographies dans la première monographie de J. et L. Jehasse (J. et L. JEHASSE 1973 *op. cit.*, pl. 167), mais cette documentation n'a pas encore fait l'objet d'un travail approfondi ni même de comparaisons externes. Plusieurs chercheurs ont cependant souligné une parenté formelle et une convergence chronologique entre les cippes d'Aléria et les cippes présents dans les nécropoles d'Étrurie méridionale (notamment la Banditaccia). Une étude est en cours dans le cadre de notre thèse de doctorat : O. ALFONSI, *La thalassocratie cécétaine vue des îles tyrrhéniennes. La contribution d'Alalia/Aléria à l'étude des circulations étrusco-italiques en Méditerranée occidentale (fin VI<sup>e</sup> av. J.-C.-début III<sup>e</sup> av. J.-C.)*, thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes et Università di Pisa, soutenance prévue en octobre 2024.

79. Pour les cippes masculins à colonnette sur socle de *Caere/Cerveteri*, voir notamment M. BLUMHOFER, *Etruskische Cippi. Untersuchungen am Beispiel von Cerveteri*, Köln 1993. Voir aussi le compte rendu d'A. NASO (SE 59, 1994, p. 487-495.) pour les critiques adressées à ce travail.

80. Par exemple, dans la nécropole de Castel d'Asso. Cf. E. COLONNA DI PAOLO, G. COLONNA, *Castel d'Asso. Le Necropoli rupestri dell'Etruria meridionale*, Rome 1970, tav. CCCCI-CCCCIX. Signalons qu'un exemplaire de



Cippe à colonnette sur socle circulaire trouvé dans la tombe 87 de la nécropole de Casabianda (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> av. J.-C.)/© Musée d'Aléria, 2018.

Cippe à colonnette sur socle circulaire trouvé dans le sanctuaire phénico-punique de Tophet, Carthage (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> av. J.-C.)/ Hase 1996, *Abb.4*.

Cippe à colonnette sur socle circulaire (n°11) trouvé dans la tombe 36 de la nécropole de Castel d'Asso (IV<sup>e</sup> av. J.-C.)/ Colonna Di Paolo-Colonna 1970, *tav. CCCCIV*.

Cippes à colonnette sur socles circulaires situés dans la nécropole de la Banditaccia, à l'entrée des réserves du parc archéologique de Cerveteri./ cliché O. Alfonsi.

Figure 3 : type Blumhofer Ila3, ou type "cérétano-tarquinien" (O. Alfonsi)<sup>81</sup>.

L'empreinte de *Caere* se ressent également dans l'épigraphie alérine. En plus de la présence de certains *nomina* épigraphiquement attestés dans nécropole de la Banditaccia (cf. *infra*), l'influence cérétaine, ou du moins méridionale, est perceptible à travers les pratiques graphiques et linguistiques dans les inscriptions datées entre le début du V<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>82</sup>. Associées aux données littéraires<sup>83</sup>, ces informations – qui méritent encore d'être précisées et affinées – font écho, nous semble-t-il, aux données fournies par l'îlot 27 de l'habitat de Lattes (*Lattara*), lesquelles ont montré que ce site de Gaule méridionale a abrité une communauté cérétaine entre la seconde moitié du VI<sup>e</sup> et la première moitié du V<sup>e</sup> siècle

ce type a également été trouvé à Carthage, cf. M. PALLOTTINO, *Accademia Nazionale dei Lincei, Problemi attuali di scienza e di cultura* 87, 1966, p. 12, *tav. I, 2* et F.-W. VON HASE, « Ein etruskischer Säulencippus aus Karthago », *Fremde Zeiten. Festschrift für Jürgen Borchardt* 2, 1996, p. 187-196.

81. Actuellement, nous avons récolté 38 cippes insulaires répartis sur 27 tombes datées entre le IV<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> av. J.-C. 33 de ces monuments appartiennent aux types Blumhofer Ila et I Ib, ce qui fait d'Aléria le seul site archéologique connu hors d'Italie où l'on trouve en grand nombre cette même catégorie de cippe (types Ila2 ; Ila3 ; I Ib2 ; I Ib3).

82. Comme l'a fait remarquer Gilles van Heems, l'influence cérétaine sur les pratiques graphiques et linguistiques alérines s'efface progressivement, au cours des IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles av. J.-C., au profit de celle de Populonia. Cf. G. VAN HEEMS 2012, *op. cit.*, p. 453.

83. Hdt., I, 165-167 ; Diod. Sic., V, 13,4.

av. J.-C<sup>84</sup>. L'installation quasi concomitante d'éléments céretains à *Alalia* et à *Lattara* pourrait être replacée dans un contexte plus global, celui du mouvement d'expansion commerciale (et coloniale ?) opéré depuis les centres d'Étrurie méridionale – dont *Caere* a probablement été l'un des moteurs principaux – vers l'occident méditerranéen, la vallée du Pô (Marzabotto), l'Adriatique (Spina) en passant par le golfe ligurien (*emporion* de Genova), entre les années 530 et 470 av. J.-C<sup>85</sup>. En plus d'empêcher les Grecs de s'installer en Corse, l'arrière-pays maritime de l'Étrurie, la présence étrusque à Aléria s'expliquerait par la volonté céretaine d'accroître son contrôle de la partie septentrionale de Tyrrhénienne et de sécuriser, dans la mesure du possible, l'archipel toscan par lequel transitait la majeure partie des exportations d'Étrurie méridionale en direction du sud de la Gaule et de la péninsule ibérique. Les données préliminaires recueillies par Flavio Enei, Fabrizio Anticoli et Magda Vuono vont dans le sens de cette interprétation, du moins pour le début de la période de la phase étrusque du site. Grâce à des prospections par échantillonnage réalisées dans un rayon de 10 kilomètres autour d'Aléria, ces derniers ont identifié trois sites localisés dans l'arrière-pays ayant livré du mobilier étrusque (céretain) : Pontichio, Alistro et Pointe Cuniola (p. 53-58). D'après les auteurs, ces sites de “confins” auraient eu pour vocation première de contrôler les voies de communication allant vers l'intérieur, sans pour autant servir de tête de pont pour une politique de conquête plus ambitieuse destinée à prendre le contrôle de l'ensemble de l'île. D'après cette étude, l'occupation étrusque se serait donc limitée à la seule plaine côtière et *Alalia* aurait d'abord eu une vocation maritime, et ce afin de renfoncer le contrôle des flux commerciaux maritimes en Tyrrhénienne (p. 58-60).

Par ailleurs, considérant que le monde étrusque connaît entre le VI<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. de nombreux phénomènes d'intégration impliquant des familles aristocratiques (et leurs clientèles) issues de *poleis* italiques différentes (dont Rome), il apparaît pertinent de ne pas se limiter à l'hypothèse d'un peuplement uniquement céretain. Là encore, les données recueillies dans le cadre du PCR nous éclairent sur cette question. Par exemple, dans leur contribution dédiée aux mobiliers métalliques, Thierry Lejars, Marine Lechenault et Françoise Mielcarek soulignent que l'écrasante majorité des armements exhumés proviennent de la péninsule italienne. Parmi eux figurent notamment des objets originaires de l'espace vénéto-rhétique (p. 94), mais aussi du *Samnium* (p. 96-97). Rappelons que Giovanni Colonna avait déjà signalé la présence d'armements samnites. Dès 1973, ce dernier envisageait que la présence de ce type de mobilier en Corse pouvait éventuellement documenter, en plus des circulations matérielles, la présence de mercenaires sabelliens dans cette partie de Tyrrhénienne au service de *Caere*<sup>86</sup>.

---

84. Cf. M. PY 2009, *op. cit.*, p. 39-53 ; E. GAILLEDAT, A. VACHERET, « Lattes/Lattara (Hérault), comptoir étrusque du littoral languedocien », *Gallia* 77-2, 2020, p. 1-32.

85. E. GAILLEDAT, A. VACHERET 2020, *op. cit.*, p. 27.

86. G. COLONNA 1973, *op. cit.*, p. 569.

Ces circulations “italiques” se devinent aussi dans le répertoire onomastique de la nécropole, à l’image du célèbre graffite *klavtie*<sup>87</sup>. Ce dernier est la forme étrusquée du *nomen* romain Claudius<sup>88</sup>. Ce gentilice est également épigraphiquement attesté à *Caere*<sup>89</sup> dans une tombe à chambre de la fin du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Du reste, nous savons par Tite-Live que l’aristocratie romaine envoyait ses fils parfaire leur éducation à *Caere*, à l’image d’un certain C. Claudius qui avait été « élevé à *Caere* chez des hôtes<sup>90</sup> ». Ces circulations entre l’île et l’aire toscan-latiale ont vraisemblablement eu lieu tout au long de la phase étrusque de la ville. En effet, comme le soulignent Dominique Briquel et Gilles van Heems, l’un des principaux apports du réexamen du *corpus* a été de réévaluer la présence du latin dans la nécropole<sup>91</sup>, puisque la récolte engagée dans le cadre du PCR a permis d’ajouter au catalogue 7 inscriptions latines, parmi lesquelles figurent les deux inédits présentés dans l’ouvrage (p. 154-156). Datées du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., ces deux inscriptions à contenu onomastique – *Cai. Voltio* et *L. Cai* – pourraient témoigner des connexions entre la Corse et l’*Urbs* avant la phase romaine de la ville.

En sus de refléter les phénomènes d’intégrations inter-ethniques ayant cours dans l’Italie préromaine<sup>92</sup>, la présence à Aléria d’éléments italiques non cérétains pose de façon plus large la question des réseaux de mobilité (hommes et objets) entre l’île et la péninsule : une fondation (emporique ou coloniale) promue par des familles de *Caere*, mais ouverte à d’autres individus d’origines diverses ? L’emploi de mercenaires italiques, à l’instar des *péripoloi* dans le monde grec, pour assurer la défense de la communauté lors de son établissement au début du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>93</sup> ? À travers sa présence à Aléria, *Caere* aurait ainsi joué un rôle de médiateur en favorisant des mobilités entre l’espace étrusco-italique et la Corse (et probablement au-delà). À ce stade, on pourrait conjecturer qu’il s’agit d’un établissement étrusque installé à la faveur de la thalassocratie cérétaine, mais ayant un caractère cosmopolite.

---

87. J. HEUGON dans J. et L. JEHASSE 1973, n°10, p. 551 ; *ETCs* 2.4. Cette inscription gravée sur une kylix à figures rouges a été découverte dans une tombe (T. 85) datée aux environs de 425 av. J.-C.

88. Si l’on suit Tite-Live (II, 16, 4.), ce gentilice serait d’origine sabine.

89. Cf. M. PALLOTTINO, *SE* 37, 1969, p. 79 et 317-323 ; *CIE*, 6213.

90. Liv., IX, 36 : « *Caere educatus apud hospites* »

91. Le latin est à ce jour deuxième langue la plus documentée dans la nécropole préromaine après l’étrusque.

92. Pour les mobilités et les phénomènes d’intégrations inter-ethniques en Italie pré-romaine, voir notamment : M. CRISTOFANI, *Etruschi e altre genti nell’Italia preromana : mobilità in età arcaica*, Rome 1996 ; S. BOURDIN 2012, *op. cit.* ; E. ISAYEV, *Migration, Mobility and Place in Ancient Italy*, Cambridge 2017 ; G. D. FARNEY, G. J. BRADLEY édés., *The peoples of ancient Italy*, Berlin-Boston 2018 ; N. TERRENATO, « The Early Roman Expansion into Italy: Elite Negotiation and Family Agendas », *Etruscan Studies. Journal of the Etruscan Foundation* 23, Cambridge 2020 ; M.R. CIUCCARELLI, A. RAGGI, « Le élites cerétane e Roma in età ellenistica tra archeologia ed epigrafia funeraria » dans M. C. BIELLA, G. L. GREGORI édés., *Roma e la formazione di un’Italia “romana”*, Rome 2021.

93. D’après les données recueillies par les auteurs, 53% des dépositions d’armes proviennent des tombes les plus anciennes, dont 44% pour le seul V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (p. 86). Quant à la typologie, la majorité du *corpus* est constitué d’armes offensives, les armes d’hast en particulier (p.86).

Se pose enfin la question de la composante indigène et, à travers elle, celle de la nature du site : *emporion* ou colonie ? En dépit de son caractère multiforme et polysémique<sup>94</sup>, une série d'éléments fait aujourd'hui consensus pour esquisser les contours d'une définition de l'*emporion* en Méditerranée Nord-occidentale : le fait indigène (initiative et poids démographique), une vocation commerciale et une diversité ethnique. Dans cette veine, Michel Py définit l'*emporion* comme étant : « un port de commerce ouvert aux différentes communautés de trafiquants bénéficiant d'une implantation dans une cité sous contrôle des autorités indigènes<sup>95</sup> ». Dans le même esprit, Michel Gras soutient que l'*emporion* est d'abord le fruit et l'expression d'un pouvoir indigène<sup>96</sup>. *A contrario*, un site de nature coloniale impliquerait que la composante indigène soit minoritaire au profit d'individus d'origine allogène<sup>97</sup>, ces derniers s'étant installés pour garantir les intérêts de la cité mère. Or, comme nous l'avons vu plus haut, d'après l'état des données actuelles, le faciès indigène à *Alalia* est, au mieux, anecdotique. Toutefois, Marine Lechenault propose dans le présent ouvrage une hypothèse qui pourrait nuancer ce constat. D'après l'auteure, l'architecture et les pratiques funéraires visibles dans certaines tombes trahiraient la présence d'une composante indigène (p. 102-104)<sup>98</sup>. La « condamnation de la tombe par un empierrement dense », « la présence d'un colorant rouge sur ou à proximité des corps » et « la "réduction des corps" dans la tombe » seraient « des usages atypiques distincts des canons italiens ». À l'inverse, ces mêmes usages pourraient être mis en relation avec des pratiques funéraires indigènes attestées dans la région de Porto-Vecchio. Bien que séduisante, cette hypothèse ne fait pas consensus. Cependant, si elle était validée un jour, elle changerait notre regard sur la nature de cet établissement. Il est difficile d'imaginer qu'il n'y avait pas de présence autochtone à *Alalia*. Toutefois, considérant l'état actuel de la connaissance sur la question indigène dans cette microrégion, ainsi que l'influence persistante du discours régionaliste sur cette question, une saine prudence épistémologique et méthodologique s'impose avant de tirer des conclusions. En l'état, si l'on accepte les définitions proposées par Michel Gras et Michel Py, lesquelles définissent l'*emporion* comme étant d'abord le fruit « d'une maturation qui part d'une initiative locale (indigène) réagissant aux sollicitations externes, c'est-à-dire aux fréquentations commerciales<sup>99</sup> », alors cet établissement apparaît davantage comme étant d'une « colonie » étrusco-italique, du moins pour le début de la période. On peut

---

94. Sur les débats relatifs aux définitions de l'*emporion*, voir notamment, A. BRESSON, P. ROUILLARD édés., *L'Emporion*, Paris 1993. D. DEMETRIOU, *Negotiating Identity in the Ancient Mediterranean, The Archaic and Classical Greek Multiethnic Emporia*, Cambridge 2012 ; E. GAILLEDRAT, M. DIETLER, R. PLANA MALLART édés., *The « emporion » in the Ancient western Mediterranean: trade and colonial encounters from the Archaic to the Hellenistic period*, Montpellier 2018.

95. M. PY 2009, *op. cit.*, p. 50.

96. M. GRAS dans E. GAILLEDRAT, M. DIETLER, R. PLANA MALLART édés. 2018, *op. cit.*, p. 30.

97. M. PY 2009, *op. cit.*, p. 51.

98. Les tombes en question sont toutes datées du V<sup>e</sup> siècle av. J. -C., cf. fig. 20, p. 103.

99. M. GRAS dans A. BRESSON, P. ROUILLARD édés. 1993, *op. cit.*, p. 104.

néanmoins reconnaître que la ville avait une dimension emporique, au sens « polanyien<sup>100</sup> », car elle devait avoir un rôle d'étape pour les trafics qui longeaient la Tyrrhénienne. En ce sens, *Alalia* pourrait être considérée comme *emporion* étrusco-italique si l'on se place d'un point de vue grec – à l'image de Pyrgi ou Gravisca – ce qui, du fait de son caractère extra-péninsulaire, constituerait une configuration inédite.

En guise de conclusion nous souhaiterions, au nom des “études corses”, exprimer notre gratitude à Vincent Jolivet et à l'ensemble des chercheuses et chercheurs ayant contribué à ce projet. Grâce à la richesse de ses contributions, cet ouvrage est désormais un outil indispensable à celles et ceux qui travaillent sur l'histoire antique de l'île de Beauté et de l'espace tyrrhénien. La recherche insulaire leur est redevable. Les résultats fructueux apportés par leurs travaux, conjugués aux leçons délivrées par l'historiographie, doivent inciter à poursuivre dans cette voie tout en se gardant de la confusion des arènes entre sciences et militantisme. Évitions de (re)tomber dans l'anachronisme et l'ethnocentrisme au risque d'appauvrir la connaissance du passé insulaire. Pour l'histoire de la Corse et, à travers elle, celle de la Méditerranée, soyons plus ambitieux.

---

100. En référence à K. POLANYI, « Ports of Trade in Early Societies », *Journal of Economic History* 23, 1963 p. 30-45.



## SOMMAIRE

## ARTICLES :

Abuzer KIZIL, Julie BERNINI, Pierre FRÖHLICH, Laurent CAPDETREX, <i>Inscriptions inédites d'Eurômos, I : dédicaces et inscriptions honorifique de l'agora</i> .....	3
Milagros NAVARRO CABALLERO, José Ángel ASENSIO ESTEBAN, Lara ÍÑIGUEZ BERROZPE, Jorge ANGÁS PAJAS, Paula URIBE AGUDO, Irene MAÑAS ROMERO, María Ángeles MAGALLÓN BOTAYA, Enrique ARIÑO GIL, <i>Una nueva ciudad romana en El Forau de la Tuta, Artieda, Zaragoza: estudio epigráfico y búsqueda toponímica</i> .....	45
Karine KARILA-COHEN, <i>Usage quantifié du LGPN et méthode prosopographique : l'exemple des Bousélides à Athènes au IV<sup>e</sup> av. J.-C.</i> .....	91
Selene PSOMA, <i>The Spartan Krypteia Revisited</i> .....	125
Ali CHÉRIF, <i>Un domaine des Catapaliani de Thvgga, Henchir Lamsane, dans la vallée de l'oued Ellouz (région du Krib, Tunisie)</i> .....	155
Nikoletta KANAVOU, <i>On the Nomenclature of the Greek Romantic Novels: Names of Main Heroes and Heroines</i> .....	177
Federico SANTANGELO, <i>Falso queritur... L'accesso alla conoscenza nel Bellum Iugurthinum di Sallustio</i> .....	197
Tiziano PRESUTTI, <i>Quelques remarques sur la poésie de Pindare chez Marguerite Yourcenar</i> ...	211

## LECTURES CRITIQUES

Olivier ALFONSI, <i>Alalia/Aleria, une colonie étrusco-italique outre-mer ? État de l'art, bilan historiographique et nouvelles données</i> .....	227
Pierre AUPERT, Sabine FOURRIER, <i>En l'attente d'une véritable publication du palais d'Amathonte</i> .....	251
Comptes rendus .....	271
Notes de lectures .....	379
Liste des ouvrages reçus .....	383